

## **Groupe d'études « La philosophie au sens large »**

Animé par Pierre Macherey

**07/11/2001**

### *Les formes en philosophie : l'exemple de la forme dialogue*

Étude comparée de son emploi par Descartes et Leibniz (1)

**Frédéric Cossutta** (UMR Savoirs et textes)

Résumé d'un article destiné à paraître dans *Les cahiers philosophiques*, n°89, décembre 2001, *Styles et genres en philosophie*.

#### **Formes du discours et méthode d'investigation**

Prêter attention aux formes de son discours n'est pas une chose nouvelle pour le philosophe habitué depuis l'origine de sa discipline à réfléchir aux modes d'expressions qu'il utilise, à penser la façon dont son langage est le mieux à même de restituer le rapport à la vérité qu'il tente d'instaurer. Mais, croyant expliciter les conditions générales de l'expression et de la communication philosophique, il ne le fait que de son propre point de vue, puisqu'il les thématise à travers ses propres catégories doctrinales.

Faut-il dès lors envisager une approche formelle permettant de définir les règles d'une syntaxe logique du discours philosophique ? Quand bien même on suppose possible une réduction de la philosophie à certaines séquences démonstratives susceptibles d'être transposées dans le cadre des écritures symboliques de la logique formelle, il n'en reste pas moins que les philosophies s'élaborent dans l'épaisseur d'une langue, quitte éventuellement à devoir s'y opposer ou se constituer dans des jeux interlangagiers (2). Il devient donc nécessaire de s'intéresser au langage des philosophes en définissant la méthode appropriée qui permettrait d'en rendre compte.

Nous proposons de renouveler les perspectives d'analyse en refusant aussi bien une approche herméneutique (3) qu'une approche déconstructive, en renonçant autant à une inscription unique dans le cadre d'une histoire de la philosophie qui demeurerait installée dans l'espace philosophique, qu'à une posture de pure extériorité qui convoquerait des disciplines relevant du domaine des sciences humaines pour étudier la philosophie comme n'importe quel autre objet. Nous recherchons plutôt une approche qui prendrait en considération simultanément les modalités expressives du philosophique que les structures ou procès doctrinaux ;

qui prendrait en considération autant la dimension institutionnelle de la parole philosophique que celle d'une archive toujours réaménagée de doctrines inscrites dans une histoire, par rapport à laquelle chaque philosophe ne peut pas ne pas se situer. Il ne s'agit donc pas de dissocier une forme d'un contenu comme s'ils étaient indépendants, mais au contraire de mettre au jour la nature de leur dépendance.

Nous nous plaçons dans le cadre méthodologique de l'Analyse du discours telle qu'elle est pratiquée en France, dont l'application aux écrits des philosophes est un des domaines (4). Considérer la philosophie comme discours permet en effet de prendre en considération simultanément le contexte d'inscription institutionnel de l'écrit philosophique (sans se dissoudre dans une sociologie), et son contexte proprement philosophique, celui d'une histoire de la philosophie (sans réduire ce rapport à la relativité d'une historiographie).

Le discours philosophique se définit comme " discours constituant " dans la mesure où il travaille sans cesse à son auto-explicitation (5). Beaucoup plus nettement que les discours religieux, juridique ou littéraire, il explicite les conditions de sa propre constitution, au point qu'on peut le définir globalement comme auto-constituant. C'est ce qui légitime à ses yeux sa vocation à légiférer sur les prétentions à la validité d'autres types de discours par rapport auxquels il voudrait jouer un rôle fondateur. Cette auto-légitimation opère simultanément sur un double registre. D'une part la philosophie *institue* son discours comme légitime au regard des institutions qui règlent la production, la répartition et la circulation de la parole au sein du champ social, dans un contexte historique déterminé. D'autre part, elle *instaure* comme valide un univers de discours original en se positionnant au sein d'un champ doctrinal polémique et historique préconstitué. Nous distinguerons ainsi *l'institution* discursive du philosophique de son *instauration* discursive (6). Nous sommes dès lors à même de comprendre, sans la réduire à une causalité mécanique ou linéaire, la relation unissant les structures d'une doctrine aux modes de communication qu'elle doit utiliser pour s'imposer comme discours dominant. L'énonciation définit une scène philosophique qui, au sein du texte, associe les schèmes spéculatifs aux schèmes expressifs (narratifs, descriptifs, dialogiques).

### **Le dialogue philosophique comme genre textuel**

Comment le dialogue comme forme contribue à l'institution et à l'instauration discursive des philosophies qui y ont recours ? Il s'agit aussi bien de penser le rapport entre dialogisme externe et textuel que de distinguer les différents phénomènes dialogiques entre eux. Cette caractérisation reposera sur l'étude des opérations énonciatives et discursives qui concourent à la mise en œuvre d'un *dialogisme fonctionnel* dont on retrouve les manifestations diverses dans la philosophie, et, en particulier, dans le genre dialogue. Ce dialogisme fonctionnel peut prendre trois formes principales (7) :

\*certains types de discours tiennent leur structuration globale de la dimension dialogique, le dialogue devant être alors considéré comme un " hypergenre " incluant des formes comme la correspondance, l'entretien, le débat, ou leur cristallisation en genres textuels comme la correspondance fictive, l'entretien imaginaire, le roman par lettres (8).

\*d'autres, de facture essentiellement monologique, peuvent laisser apparaître des *émergences dialogiques*. Il s'agit d'un dialogisme ponctuel, pouvant intervenir localement comme régime énonciatif à l'intérieur d'un discours réglé par des contraintes génériques non dialogiques (passages localement délimités de dialogue, phénomènes polyphoniques ou d'interdiscours).

\*enfin on peut distinguer le dialogue proprement dit lorsque le dialogisme resserré sur le jeu d'alternance des questions et réponses entre interlocuteurs, devient le dispositif de construction qui unifie et définit le mode d'expression d'une œuvre. Encore faudra-t-il distinguer divers types de dialogues.

Nous devons, afin de mieux comprendre quel est le rôle de la forme en philosophie, de considérer quatre types de contraintes fondamentales : linguistiques, pragmatiques, génériques, doctrinales. En effet le dialogisme et le dialogue reposent sur des propriétés de langue, sur les conditions sociales de production du discours, sur une archéologie des genres textuels, sur les structures internes de la doctrine considérée.

### ***Caractérisation énonciative de l'activité dialogique***

Une première distinction permettra de séparer le dialogisme comme caractéristique d'un mode conversationnel, donc dépendant d'une communication externe supposant des sujets parlants individualisés, juridiquement responsables, du dialogisme reconstruit dans un écrit sur un mode fictif. Nous parlerons, dans le premier cas d'*hétérogénéité locutive* et, dans le second, d'*homogénéité locutive*. Celle-ci suppose que l'instance discursive émettrice est singulière, repérée par l'identité physique et juridique d'un garant

On peut distinguer, au sein-même de cette homogénéité locutive une *homogénéité énonciative* et une *hétérogénéité énonciative*. Nous parlerons d'*hétérogénéité énonciative* (dans le cadre d'une *homogénéité locutive*) lorsque la relation explicite des énoncés interdiscursifs à l'énonciateur-source est effacée, et qu'ils sont ré-attribués à des instances distinctes : il en faut au moins deux, qui actualisent les énonciateurs et destinataires virtuels. C'est le cas dans un roman par lettres ou dans un dialogue. Dans ce cas, les énoncés sont directement rapportés dans une interlocution fictive à des énonciateurs construits par le texte

Le dispositif peut être très complexe, lorsque l'auteur du dialogue appose seulement sur le livre la marque de son identité et dispose des locuteurs-relais qui

racontent un dialogue décroché et rapporté parfois en deuxième ou troisième niveau (cas des dialogues enchâssés, chez Platon, dans le *Protagoras*, par exemple, ou dans les *Essais de Théodicée* de Leibniz). On peut aussi considérer un processus analogue mais inversé, lorsque l'identité énonciative se fragmente " de l'intérieur ", en une multiplicité d'instances virtuelles " internes " (9). C'est le cas dans la diatribe cynique ou sa version stoïcienne, lorsque la voix du maître intérieur se fait entendre, dans les *Entretiens* d'Épictète par exemple. C'est également le cas dans un monologue intérieur clivé, comme le sont les *Soliloques* d'Augustin dans lesquels celui-ci s'entretient avec " La Raison ", ou lorsque Dieu est convoqué sous l'espèce du Fils, comme c'est le cas dans les *Méditations chrétiennes* de Malebranche (10).

### *Caractérisation pragmatique et institutionnelle de l'activité dialogique*

Les contraintes précédentes dépendaient des possibilités inscrites dans les structures des langues. Il faut leur associer les contraintes liées aux conditions matérielles de leur emploi, c'est-à-dire aux conditions institutionnelles suivant lesquelles, sont définies les interactions dans les écoles philosophiques, les universités et tous les lieux sociaux où une parole à vocation philosophique circule (dialogues, discussions, controverses, débats, échanges, *disputatio* etc.). L'institution scolaire ou scolastique règle les procédures d'échange et de hiérarchisation de la parole, offrant des cadres procéduraux qui jouent un rôle dans le déroulement des interactions codifiées verbalement et rituellement : l'unité d'espace-temps, les rituels de " protection des faces ", les modes d'adresse et de réponse, les modalités de validation et d'arbitrage ne sont pas les mêmes, dans un concours d'éloquence ou un débat sophistique public à Athènes, dans une *disputatio* médiévale, dans une soutenance de thèse au dix-neuvième siècle dans l'Université française.

Nous sommes fréquemment en présence de deux régimes dialogiques intriqués : des échanges réels, marqués par l'hétérogénéité des locuteurs qui y participent, peuvent intégrer dans une de leurs phases des écrits qui dupliquent ou déplacent le dispositif polémique ou coopératif en le re-présentant dans un texte dialogique. Le genre épistolaire permet ainsi à Pascal de reconfigurer la polémique qui l'oppose aux détracteurs du jansénisme : le texte met en scène une polémique et s'insère comme une des répliques dans le contexte d'une polémique

On peut ainsi observer la façon dont les œuvres écrites prennent leur source au sein même des débats ou controverses (11). Ainsi, lors d'une tentative de réconciliation des églises chrétiennes et protestantes, Leibniz s'efforça de concilier philosophiquement les thèses en présence. En 1672 Il rencontra le théologien catholique A. Arnauld dont l'influence aurait pu être déterminante. Il est remarquable qu'à la discussion et aux échanges épistolaires succède la rédaction en 1673 d'un dialogue écrit : *Confessio Philosophi* qui met en scène deux personnages : Epistémon et Théophile, dans lesquels certains commentateurs se

sont plus à reconnaître Leibniz et Arnauld (12). Il est significatif que ce dialogue d'une part, déplace la recherche de l'accord en en représentant l'accomplissement progressif dans un écrit totalement contrôlé par Leibniz et, d'autre part, s'inscrive comme un des éléments de leurs échanges. Le texte fonctionne dans un double registre pragmatique : moment d'une interaction ayant lieu entre des interlocuteurs hétérogènes et reconfiguration de leur échange dans un contexte d'homogénéité locutive (Leibniz est le scripteur unique) traversé par une hétérogénéité énonciative (il y a deux interlocuteurs fictifs dans le dialogue). Leibniz explique ailleurs, à l'occasion d'un débat avec Malebranche, l'intérêt que présente à ses yeux ce procédé : " en retournant chez moi j'ai médité sur ce que nous avons dit de part et d'autre. Il est très vrai, comme vous avez bien reconnu, qu'on ne saurait faire assez de réflexion sur toutes les choses, pendant la chaleur de la conversation ; à moins de s'assujettir à des lois rigoureuses, ce qui serait trop ennuyeux. Mais il est bien plus commode d'observer ces lois sur le papier. J'ai voulu essayer " (13).

Leibniz, en produisant sous forme mimétique l'issue heureuse du débat veut, grâce à cette anticipation scripturaire, contribuer à l'avènement d'une réconciliation des églises comme à celle de la philosophie et de la foi. Il utilise pour cela tous les moyens mis à sa disposition par les pratiques sociales d'interlocution (entretiens mondains, correspondances, presse, édition). Mais, alors qu'un Pascal s'ingénie à augmenter les écarts pour mettre en évidence le caractère irréductible des deux positions, Leibniz, pour se faire " L'avocat de Dieu ", utilise le modèle de résolution des controverses juridiques (14).

### ***Caractérisation générique du dialogisme : le dialogue philosophique et ses archétypes***

Pour que le dialogue devienne un genre textuel ces contraintes énonciatives et institutionnelles ne suffisent pas. Elles requièrent la médiation d'une forme relativement stabilisée qui sert de modèle ou de contre-modèle. On sait que Descartes connaissait certains dialogues de ses prédécesseurs. Leibniz écrit certains des siens au moment où il traduisait des textes de Platon. Il s'est fait faire une copie du dialogue inachevé de Descartes très peu de temps avant la rédaction de la *Confessio philosophi* dont une première version reprenait certains des noms des personnages cartésiens. Il a résumé Boèce et relu le dialogue de Valla pour la rédaction des *Essais de Théodicée*. Les textes sont définis génériquement par leur référence à une série de formes antérieures inscrites dans une " classe généalogique ", constituée à partir d'une œuvre modèle (15). Ainsi le prototype qui donne véritablement naissance à la classe généalogique des dialogues philosophiques est le dialogue platonicien.

Platon fixe un idéal type, par rapport auquel les philosophes postérieurs devront nécessairement se situer lorsqu'ils voudront écrire un dialogue. Mais il constitue aussi un obstacle pour l'étude du genre. On risque en effet de toujours penser les sous-types ou les occurrences comme des formes dégradées, ou de toujours projeter

les phénomènes présents dans le prototype platonicien. Les auteurs l'imitèrent ou au contraire s'en démarquèrent, comme Aristote ou Cicéron. Le premier en effet a rompu avec la référence au socratisme, et s'est mis lui-même en scène dans des dialogues qui visent principalement la réfutation des thèses adverses. Le second, tout en campant des décors champêtres et en mettant en scène des hommes illustres connus des contemporains, ne recherchait ni l'initiation d'un disciple, ni la démonstration du bien fondé d'une position philosophique. Il cherchait, dans un contexte de scepticisme teinté d'éclectisme, à invalider la prétention des diverses philosophies à la vérité. On devra donc soigneusement délimiter à travers le temps des sous-classes de dialogues. On définira également des classes mixtes ou des classes apparentées comme celles du Soliloque inaugurée par St Augustin, ou du Banquet.

### *Caractérisation structurelle du dialogue comme "forme de l'expression" philosophique*

En traitant des propriétés liées à l'énonciation dialogique, aux formes conversationnelles institutionnalisées, aux classes généalogiques, nous avons fait allusion à plusieurs reprises à tel ou tel aspect caractéristique de la doctrine philosophique en question. Nous touchons là un aspect essentiel de l'autoconstitution du discours philosophique et un point crucial pour la question de la forme.

En philosophie, et il faudrait voir jusqu'à quel point discours littéraire et discours religieux partagent cette caractéristique, le rapport entre les régimes de discours (style, mode d'exposition, types de publications..) et les structures doctrinales est très souvent hautement motivé : la forme d'exposition, le choix d'un genre ne sont pas extrinsèques aux thèses philosophiques défendues. Il est donc nécessaire de tenir compte du rapport existant entre doctrine philosophique et discours philosophique, entre système et œuvre, ce qui introduit un *quatrième type* de contraintes jouant sur le dialogue philosophique : celles qui en relient l'usage aux aspects internes de la doctrine..

Appelons *substance du contenu* d'une philosophie, le contenu doctrinal particulier qu'elle peut prendre en tel ou tel de ses lieux textuels ou lors de ses diverses actualisations discursives. Appelons *forme du contenu*, les structures selon lesquelles se hiérarchisent les catégories ou les parties qui la composent, la façon dont s'agencent les schèmes opératoires qui enchaînent ces contenus dans des procédures de traitement méthodiques (analyse, description, définition, déduction, variation)

La *forme du contenu* d'une doctrine est constituée par le ou les systèmes d'actes ou de gestes déterminant des positions ou des refus caractéristiques d'une philosophie. C'est le foyer où se trouvent reliés tous les filtres, tous les dispositifs opératoires propres à une philosophie donnée. S'approprier une philosophie par la lecture, c'est

en déchiffrer le ou les schèmes (spéculatifs et expressifs) et pouvoir les faire fonctionner comme un mode d'intelligibilité du monde, de compréhension ou de réforme de sa vie, et pouvoir par conséquent, à la limite, reprendre à son compte les catégorisations inaugurées par l'auteur en les rendant productives hors de leur contexte initial

Appelons par commodité *expression* l'ensemble des opérations de discoursivisation par lesquelles s'accomplissent simultanément l'activité de pensée et sa communication. La *Substance de l'expression* désigne les aspects de l'oralisation ou de l'écriture dans telle occurrence particulière, alors que *la forme de l'expression* concerne les caractéristiques discursives les plus générales qui accomplissent la textualisation (16). Les règles d'exposition, les modes d'adresse, les genres, les tropes, figures rhétoriques, traits stylistiques s'agentent et s'unifient sous une scène discursive liée à schème caractéristique de la forme de l'expression d'une doctrine : le dialogue philosophique en représente un parmi d'autres.

Cette distinction entre *formes du contenu* et *formes de l'expression* ne définit pas deux types de phénomènes fixés une fois pour toutes. Elle permet surtout d'identifier un mécanisme fondamental qui définit la philosophie comme discours auto-constituant. D'un côté, il semble bien que le sens des énoncés philosophiques ne soit pas dissociable des contextes expressifs dans lesquels il est structuré. En ce sens il y aurait une indissociabilité entre forme de l'expression et forme du contenu. Mais, d'un autre, le texte écrit n'est pas un lieu transparent où s'actualiserait directement une pensée. Il est aussi un espace de re-présentation, où l'on donne tantôt l'impression que la pensée s'élabore immédiatement dans le temps du discours, tantôt au contraire qu'elle est exposée de façon différée, à travers ses résultats, ou à travers un commentaire rétrospectif. Le philosophe *met en scène le jeu de sa propre pensée* et peut moduler le rapport qu'il entretient avec elle.

Il peut désigner par des dénominations particulières les procédures qu'il emploie ou telle partie de son œuvre (catégories méta-doctrinales), comme si la forme du contenu était faite d'*idéalités philosophiques* stables et relativement indépendantes de leurs contextualisations discursives (17). On doit donc envisager la différence entre forme du contenu et forme de l'expression comme une distinction fonctionnelle mais dont on ne saurait faire l'économie si l'on veut comprendre comment une doctrine, nonobstant les vicissitudes de son élaboration, de ses transformations, voire de ses reniements, est déployée dans les moments singuliers qui font d'elle une œuvre unifiée et unique.

Ainsi, malgré les variations de sens qui s'opèrent lorsqu'on répète ou résume, lorsqu'on présente une théorie sous une autre forme d'exposition, il faut supposer que le noyau doctrinal est, dans l'idéal, transposable dans des agencements discursifs et génériques diversifiés (on peut parler de retextualisations ou de reconfigurations doctrinales). Il existe pourtant bien également une relation motivée

entre forme du contenu doctrinal et forme de l'expression. Comment rendre compte de ce double statut de la forme, à la fois nécessaire et contingente ?

Le discours philosophique est pris entre des exigences qui peuvent apparaître divergentes, voire contradictoires si une médiation formelle n'intervient pas. D'une part, celle qui voudrait que la *forme de l'expression* soit directement commandée par l'*instauration philosophique* : cette dernière exige de trouver la forme d'exposition la plus ajustée à la *forme du contenu*. D'autre part, celle qui voudrait que la *forme de l'expression* soit directement commandée par l'*institution philosophique* : cette dernière exige de trouver la forme d'exposition la mieux ajustée aux conditions de la réception de la doctrine. Dans un cas on vise la plus grande *transparence* entre les actes de pensée et les actes de discours, dans l'autre se sont les exigences *communicationnelles* liées au contexte de réception qui sont prises en considération.

La forme de l'œuvre philosophique, telle qu'elle se manifeste rétrospectivement dans sa matérialité discursive et textuelle, résulte de ce rapport existant entre l'élaboration de la doctrine, la fixation des schèmes doctrinaux, les types et formes d'occurrence (éditoriales-institutionnelles (18)). La plus ou moins grande souplesse du jeu entre formes du contenu et formes de l'expression a pour fonction d'autoriser des redéploiements, des réajustements ou des fixations entre la face signifiante et la face signifiée d'une doctrine. Le degré de variation, de proximité ou d'éloignement qui leur est consenti, détermine la façon dont une doctrine philosophique se déploie dans le temps sous la forme d'une œuvre, prise entre des exigences internes et les aléas de l'inscription dans un espace public.

Tantôt le philosophe peut rechercher un ajustement en vue d'une adéquation maximale, ce qui se traduit par ce que nous nommons *forme canonique*, pour désigner ainsi la forme d'adéquation la mieux ajustée entre forme du contenu et forme de l'expression. C'est le cas pour l'emploi de la forme dialogue chez Platon : il existe en effet un rapport nécessaire entre la théorie platonicienne qui nous convie à retrouver une unité et une vérité d'ordre intelligible, perdues lors de l'union de l'âme avec le corps, et l'usage d'un discours procédant par questions et réponses qui aura pour vertu essentielle de rendre possible ce retour du multiple vers l'un (19).

On pourrait tout autant montrer que le genre méditatif est la *forme canonique* de l'exposition de la métaphysique cartésienne, puisque le rythme et le tempo méditatif sont parfaitement ajustés à la recherche d'une conversion intérieure du lecteur et au déploiement des longues chaînes d'arguments qui accomplit le développement génétique et démonstratif de la doctrine

Tantôt, inversement, ce rapport peut s'élargir et se trouver déterminé par des considérations liées à une anticipation de la réception ou des modes de lecture de la doctrine. A l'opposé des *formes canoniques*, on parlera dans ce cas de



*réinvestissement générique*, lorsque le philosophe procède à une recontextualisation d'une forme du contenu dans des formes de discours ou des genres textuels diversifiés (20). Alors que le dialogue platonicien est forme canonique exigée par la forme du contenu de cette philosophie, le genre peut être adopté ailleurs pour des raisons de circonstance éditoriales. Cela ne signifie pourtant pas que le *réinvestissement générique* soit complètement arbitraire. En effet, le choix du dialogue et d'un dialogue d'un certain type n'est pas contingent au regard de considérations doctrinales. Ainsi, lorsque le propos est dangereux ou peut heurter les pouvoirs religieux ou temporels, le dialogue de type cicéronien permet de brouiller les correspondances possibles entre les thèses soutenues et les positions de l'auteur. Hume n'emploie le dialogue que pour l'exposition d'un sujet controversé, la religion naturelle, et les commentateurs doivent être prudents avant d'assigner à tel personnage le rôle de représentant des positions de l'auteur (21). Cet usage n'est pas seulement de circonstance. Il est également motivé par les " positions " sceptiques en philosophie. Le choix du genre unit très étroitement des stratégies de précaution d'auteur (avancer masqué derrière les personnages) à des précautions épistémiques qui suspendent toute possibilité d'assumer l'assertion d'une thèse.

On peut faire également usage du dialogue pour des raisons didactiques ou pour diffuser la doctrine, sans que cet investissement générique soit dissociable des contraintes imposées par les formes du contenu. Descartes éprouva la nécessité de commencer à rédiger un dialogue, *La recherche de la vérité par la lumière naturelle*, qu'il laissa pourtant inachevé : On est en droit de se demander (si on suppose le texte postérieur aux *Méditations*) pourquoi exposer une nouvelle fois la métaphysique (22), alors qu'elle est développée sous forme canonique dans les *Méditations métaphysiques*, réinvestie sous forme résumée dans le *Discours de la méthode*, esquissée sous forme déductive dans les *Réponses aux secondes objections* et exposée de façon " scolaire " dans les *Principes de la philosophie* (23). Descartes consent à tous les réinvestissements génériques stratégiquement nécessaires à la propagation et au triomphe de sa philosophie, tant auprès des autorités que du public. Ce qui a pu conférer à ce genre une valeur déterminante aux yeux de Descartes, ne tient pas à sa simple disponibilité dans un registre de formes, mais à sa compatibilité, comme forme d'expression, avec les formes du contenu de sa métaphysique. Il recherche en effet des formes d'exposition compatibles avec le caractère analytique de son mode d'exposition fait de " longues chaînes de raisons ". A contrario, l'exposé synthétique, à peine esquissé dans les *Réponses aux secondes objections*, est aussitôt abandonné. La forme dialogue lui semble, au moins dans un premier temps, apte à traduire expressivement le schème doctrinal, en offrant à l'enchaînement analytique un support adéquat. Pourtant, l'œuvre ne fut jamais achevée. Si la raison de cet inachèvement n'est pas contingente, il faut supposer que ce réinvestissement générique entraine de quelque façon en dysharmonie ou en contradiction avec certains aspects structurels des formes du contenu doctrinal (24).

Pour Leibniz, un lien de nécessité relie l'ordre des raisons logique et l'ordre des raisons dialogique puisque le multi-perspectivisme immanent à sa métaphysique et la multiplicité des modes d'exposition qu'elle peut adopter sont en étroite correspondance. La multiplicité des points de vue possibles du créateur sur la création vaut analogiquement, toutes proportions gardées, du point de vue que l'auteur de la " vraie " philosophie adopte vis à vis de son œuvre. Ce dernier doit, d'un point de vue tout de même fini, tenter de rendre compte des raisons dernières du monde créé, tout en intégrant la perspective de ceux qui reçoivent ces vérités dans un contexte et un point de vue particulier, caractérisé par le conflit et l'erreur. Mais les points de vue de Leibniz philosophe et de Leibniz " écrivain " ne peuvent coïncider totalement car le second doit intégrer une altérité qui fait retour dans l'œuvre et l'oblige à en moduler l'exposition au nom d'exigences communicationnelles. On aurait pu s'attendre à ce que la forme canonique d'exposition du leibnizianisme soit le dialogue philosophique, ou qu'un grand dialogue tienne lieu d'œuvre canonique Or force est de constater dans son œuvre l'omniprésence d'un dialogisme sans dialogue, et de dialogues sans dialogisme (25).

### *Conclusion*

La définition et l'investigation des formes ont été abordées dans une perspective méthodologique d'analyse du discours qui permet d'échapper au formalisme, qu'il soit logique ou structuraliste, comme au réductionnisme qui privilégie le déterminisme d'une instance hétérogène, qu'elle soit sociale ou psychique. Pour éviter le risque du formalisme, nous avons donné un statut fonctionnel à la notion de forme dont les déterminations ont été précisées grâce aux catégories associées et combinées de contenu, expression, substance philosophique. Il est toujours possible de relier les contenus d'une doctrine (forme ou substance), en isolant par exemple ses schèmes spéculatifs opératoires, à leurs modalités expressives (forme et substance), en isolant, par exemple tel schème narratif ou tel schème dialogique. Cette étude n'est pas dissociable de celle des conditions historiques, sociales, ou biographiques de la production des œuvres, puisque les formes d'expressions relient le texte à son contexte dans un rapport qui n'est pas d'extériorité ni de causalité mécanique (en miroir ou symptomale) (26).

Pour l'appréciation des conditions d'élaboration et d'usage de la forme dialogue, nous avons vu qu'il fallait tenir compte : -des conditions de distribution et d'échange de la parole philosophique, telle qu'elle se déroule dans des activités encadrées par des règles institutionnelles, -des contraintes de la langue, des langues, dans leur diversité et du discours, à travers lesquelles le philosophe doit façonner un dispositif dialogique, -de l'archive, qui oblige chaque philosophie à se positionner par rapport à des thèses, des écoles stratifiées dans une histoire perpétuellement reconstruite, mais aussi par rapport à des traditions de pratiques textuelles dialoguées, par rapport à des modèles et genres textuels existant dans son champ ou dans d'autres types de discours, présents ou passés, créés, empruntés ou

reconfigurés, -de la valeur philosophique associée au dialogue par la doctrine, de la façon dont elle catégorise le statut du sujet ou de l'intersubjectivité, ainsi que de tous les aspects par lesquels elle thématise et légitime, obliquement ou directement, ses propres conditions d'énonciation.

La philosophie n'est discours constituant qu'à devoir sans cesse conquérir, par un mouvement d'autoconstitution toujours précaire, son autonomie supposée par rapport à d'autres types de discours et de pratiques ou son hégémonie supposée par rapport à d'autres philosophies concurrentes. L'élaboration de formes discursives, comme nous venons de l'observer dans le cas du dialogue, joue le rôle de médiation entre les exigences de communication, d'explication liées à la nécessaire recherche d'hégémonie ou d'universalisation (institution discursive) et les exigences d'explicitation, de précision expressive par lesquelles une philosophie découpe ses articulations conceptuelles, argumentatives et systématiques (instauration discursive).

## **Dialogues leibniziens (27)**

*Confessio philosophi* (1673)  
[ Jagodinsky, 1913 ; Belaval, 1961 et 1970, < 29-111/2> ; Akademie Verlag, 1980, VI, 3, 115-149 ]

*Pacidius Philalethi* (1676)  
[ Couturat, 1903, 594-627 ; Akademie Verlag, 1980, VI, 3, 528-571 ]

*Dialogus < de connexion inter res et verba, et veritatis realitate >* (1677)  
[ Gerhardt, 1890, VII, 190-193 , Akademie Verlag, 1999, VI, 4A, 20-25 ; trad. Gaudin in *Philosophie*, n39,103-107 ]

*Entretien de Philarète et d'Eugène sur le droit d'ambassade des électeurs et princes de l'empire* (1677)  
[ Klopp, 1864,111, 331-380 ; Foucher de Careil, 1865, VI, 343-408 ; Akademie Verlag, 1984, IV, 2, 278-338 ]

*Dialogus inter theologum et [ scepticum I < misosophum >* (1678 ?)  
[ Grua, 1948, 18-23 ]

*Conversation du marquis de Pianese ministre d'Etat de Savoye, et du Père Emery Eremite*  
(1678 ?)  
[ Foucher de Careil, 1869,11, 522-554 ; Baruzi, RMM, 1905, 15-21 ; Akademie Verlag, 1999, VI, 4C, 2245-2283 ]

*Dialogue entre Poliandre et Théophile* (1678 ?)  
[ Baruzi, RMM, 1905, 21-28 ; Akademie Verlag, 1999, VI, 4C, 2219-2227]

*Dialogue entre Théophile et Polidore* (1678 ?)  
[ Baruzi, RMM, 1905, 28-38 ; Akademie Verlag, 1999, VI, 4C, 2227-2240 ]

*Dialogue entre un habile politique et un ecclésiastique d'une piété reconnue* (1679)  
[ Foucher de Careil, 1869, 11, 520-522 ; Akademie Verlag, 1999, VI, 4C, 2241-2244 ]

*Phoronomus seu de potentia et legibus naturae*, (1689)  
[ Robinet, 1991, in *Physis*, Firenze, vol. XXXVIII, n° 2 et 3, 429-541 et 797-885 ]

*Dialogue effectif sur la liberté de l'homme et sur l'origine du mal* (1695)  
[ Grua, 1948, 361-369 ; Frémont, GF, 1994, 47-60 1 ]

*Dialogue entre un cardinal et l'amirante de Castille relativement aux droits de Charles d'Espagne* (1702 ?)  
[ Foucher de Careil, 1861, 111, 345-3 59 1 ]

*Nouveaux essais sur l'entendement humain* (1703)  
[ Gerhardt, 1882, V, 39-509 ; Akademie Verlag, 1962, VI, 6, 43 -527 ; Brunschwig, 1966 et 1990, 34-416 ]

*Dialogue sur l'Etat de la Nation, mis en deliberation dans la Maison des Seigneurs, le 15 Nov 1705* (1706 ?)  
[ Klopp, 1873, IX, 200-208 ]

*Entretien de Philarete et d'Ariste [suite du premier entretien d'Ariste et de Théodore]* (1713 ?)  
[ Gerhardt, 1885, VI, 579-594 ; Robinet, 1955, 434-461 ]

*Conversation avec Sténon sur la liberté* (1677)  
[Frémont, GF, 2001]

*Discussion avec Gabriel Wagner* (1698)  
[ Grua, 1948, 3 89-3 99 1 ]

*Conversation sur la liberté et le destin* (1703)  
[Frémont, 1996, 46-59]

*Foy, Espérance et charité*, Prologue traduit de l'Allemand du P. See (s.d. 1697 ?)  
[ Klopp, 1873, VHI, 67-84 ; Akademie Verlag, 1993, 1, 14, 891-903 ; Akademie Verlag, 1999, VI, 4C, 2517-2529 ]

## Position des divers dialogues philosophiques dans la chronologie leibnizienne

Ont été utilisés pour cette présentation, la chronologie établie par C. Frémont pour les ouvrages qu'elle propose chez Garnier-Flammarion (*Système nouveau de la nature et de la communication des substances*, Paris, 1994, *Discours de métaphysique et autres textes*, Paris, 2001) et la liste des dialogues leibniziens établie par C. Giolito dans l'appendice à son article : " L'œuvre dialogue de Leibniz ", à paraître dans F. Cossutta, éd. *Le dialogue, un genre philosophique* (en italien, à Turin, 2002). Nous ajoutons aux dialogues philosophiques proprement dits certains textes fortement dialogiques ou des traductions de dialogues (le tout signalé en italiques /gras). Nous n'indiquons ni les correspondances, ni les nombreux écrits directement liés à une controverse.

### *Jeunesse.*

**1646** Naissance de Leibniz, le 1er juillet, à Leipzig.

**1648** Paix de Westphalie, en faveur de la France.

**1652-1661** : Études à la Nicolaï-Schule; lectures dans la bibliothèque paternelle.

**1661** : Université de Leipzig; Leibniz suit les cours de Jacob Thomasius, historien de la philosophie.

**1662** : K'ang-hi empereur de Chine, favorable aux relations avec l'Europe.

**1663** : Thèse de baccalauréat - *Disputatio metaphysica de principio individus*. A l'Université d'Iéna, Leibniz suit les cours d'Erhard Weigel, mathématicien, juriste et métaphysicien.

**1664** : Études juridiques à Brunswick auprès du juriste Johann Strauch, son oncle; Leibniz est habilité mettre en philosophie avec le *Specimen quaestionum philosophicarum ex j . ure collectarum*.

**1665** : *Disputatio iuridica de conditionibus*.

**1666** : *De Arte combinatoria*.

Thèse de doctorat en droit à Altdorf, *De casibus perplexis injure*. A Nuremberg, Leibniz s'affilie aux Rose-Croix dont il sera secrétaire pendant deux ans.

## **Mayence.**

**1667** : Rencontre du baron J.C. de Boineburg, protestant converti au catholicisme, ancien conseiller politique de l'Électeur de Mayence. Leibniz pose sa candidature au poste de conseiller à la chancellerie avec la *Nova Methodus discendae docendaeque jurisprudentiae*.

**1668** : *Confessio Naturae contra Atheistas*.

La Triple Alliance (Angleterre, Provinces-Unies, Suède) contre Louis XIV, chef de la Ligue rhénane (catholique).

*Consilium Aegyptiacum*, projet de conquête de l'Égypte par la France, afin de détourner Louis XIV de la guerre européenne.

Projet des *Demonstrationes Catholicae*, en vue de la réunion des Églises catholique et protestantes.

*Specimen demonstrationum politicarum pro eligendo rege Polonorum*.

**1668-1669** : Plan des *Semestria Litteraria* (équivalent du *Journal des Savants*).

*Réflexions sur l'établissement en Allemagne d'une Académie ou Société des sciences*.

*Defensio Trinitatis per nova reperta logica*.

**1670** : Leibniz est nommé Conseiller à la Cour suprême de Mayence.

*Securitas publica interna et externa*.

*Dissertatio de stilo philosophico Nizolii*.

*Von der Allmacht*.

Leibniz écrit deux lettres à Hobbes.

Plusieurs inventions : machine à calculer; lunettes, procédé pour faire le point en mer -, sous-marins; pompes à air pour naviguer contre le vent. **1671** : *Hypothesis physica nova* (*Theoria motus abstracti*; *Theoria motus concreti*).

## **Voyage à Paris.**

**1672** : En mars, l'Électeur de Mayence envoie Leibniz en mission diplomatique à Paris. Protégé par le duc de Chevreuse, gendre de Colbert.

Leibniz rencontre Arnauld, s'occupe de mathématique, sans perdre de vue son projet religieux.

En mai, Louis XIV déclare la guerre à la Hollande.

En décembre, mort de Boineburg.

**1673** : janvier-mars : voyage à Londres. Leibniz est élu membre de la Société Royale.

Février : mort de l'Électeur de Mayence.

Rencontre avec Oldenburg.

Communique à Arnauld la *Confessio Philosophi*.

Présente à l'Académie des Sciences sa machine arithmétique (et la transforme en 1674 en machine algébrique).

**1675-1676** : Rencontre le P. Berthet et le P. de La Chaise.

Rencontre Malebranche, Cordemoy, Mariotte, Foucher, Huet, Tschirnhaus, Van den Ende (maître de Spinoza), Clerselier (qui lui confie les manuscrits de Descartes), Gallois (directeur du *Toumal des Savants*), Cassini, le P. Pardiès, Roberval, Ch. Huygens.

Travaux préparatoires pour le calcul infinitésimal.

**1676** : Leibniz accepte le poste de Bibliothécaire à Hanovre que lui offre le duc Jean-Frédéric de Brunswick-Luneburg (catholique).

Passe par Londres (où il rencontre Collins et Newton), et la Hollande (où il connaît Spinoza).

*Quod Ens perfectissimum existit.*

*Traduction latine du Phédon et du Théétète.*

*Pacidius Philalethi (dialogue sur la philosophie première du mouvement).*

En décembre, Leibniz arrive à Hanovre.

*Hanovre.*

**1677** : *Dialogus <de connexione inter res et verba, et veritatis realitate>.*

*Caesarini Furstenerii Tractatus*, résumé et traduit en français;

*Entretien de Philarète et d'Eugène (sur le droit d'ambassade des Électeurs et Princes de l'Empire).*

*Conversation avec Stenon sur la liberté.*

**1678** : Leibniz nommé Conseiller aulique à Hanovre.

Relations et correspondance avec Bossuet et Spinola, évêque de Tina pour la réunion des Églises.

Travaux sur la dynamique et la caractéristique.

*Quid sit idea.*

Notes sur Spinoza (*Éthique, I*).

( ? ) *Dialogus inter theologum et (scepticum) <misosophum>*

( ? ) *Conversation du marquis de Pianese ministre d'Etat et du père Eremite.*

( ? ) *Dialogue entre Poliandre et Théophile.*

( ? ) *Dialogue entre Théophile et Polidore.*

**1679** : Paix de Nimègue (" honteuse " pour l'Empire); la Ligue anti-française se prépare;

*Dialogue entre un habile politique et un ecclésiastique d'une piété reconnue.*

*Conversation avec Stenno sur la liberté.*

Travaux sur l'arithmétique binaire (*De progressionem dyadica*).

**1680** : Mort de Jean-Frédéric; lui succède le duc ErnestAuguste son frère.

Inventions pratiques pour l'exploitation des mines du Harz (1680-1684).

**1682** : *Unicum Opticae, Catoptricae et Dioptricae Principium.*

Leibniz contribue à la fondation des *Acta Eruditorum* de Leipzig.

**1683** : L'Europe en guerre; Vienne sauvée des Turcs le 12 septembre par Jean Sobieski.

**1684** : Trêve de Ratisbonne (15 août).



*Consultation touchant la guerre ou l'accommodement avec la France.*

*Mars Christianissimus* (Apologie des armes du Roi Très Chrétien contre les Chrétiens).

*Nova Methodus pro maximis et minimis.*

*Meditationes de cognitionis, veritate et ideis.*

**1685** : Révocation de l'Édit de Nantes.

*Remarques Sur un livre intitulé Nouveaux intérêts des Princes de l'Europe.*

Leibniz nommé historiographe de la Maison de Brunswick.

**1686** : *Brevis demonstratio erroris memorabilis Cartesji.*

*Discours de métaphysique et Correspondance* avec Arnauld.

*Systeina theologicum.*

*Generales Inquisitiones de analysi notionum et veritatum.*

Ligue d'Augsbourg (alliance de Frédéric-Guillaume et de l'empereur).

***Iter Italicum.***

**1687** : A l'automne Leibniz part pour l'Italie en passant par l'Allemagne et l'Autriche en quête de documents généalogiques pour l'histoire de la Maison de Brunswick et sa liaison avec la Maison d'Este.

A Francfort, il rencontre Job Ludolf, orientaliste et Conseiller de l'Empereur.

*Réplique à labbé Catelan* (sur la conservation du mouvement).

*Lettre sur un PrinciPe général* (explication des lois de la nature).

**1688** : En mai Leibniz arrive à Vienne.

Reprend contact avec Spinola, évêque de Neustadt.

Effondrement de l'Empire ottoman, relèvement de la Maison d'Autriche, coalition contre la France.

Manifeste de Louis XIV ouvrant une nouvelle guerre (24 septembre).

*Remarques sur un Manifeste français* (La réponse de Léopold Empereur).

**1689** : En octobre à Rome rencontre des mathématiciens Nazari et Auzout, du P. Grimaldi, s.j., en route pour la Chine.

Sympathies avec le Vatican.

*Phoronomus seu de potentia et legibus naturae.*

Préparation de la future *Dynamica*.

**1689-1690** : Naples, Florence, Bologne, Modène, Ferrare;

contacts fructueux avec les milieux savants.

Février-mars à Venise.

*De Linea isochrone.*

*De causa gravitatis et defensio sententiae suae contra Cartesianos.*

**1689-1690** : Naples, Florence, Bologne, Modène, Ferrare; contacts fructueux avec les milieux savants.

Février-mars à Venise.

*De Linea isochrone.*

*De causa gravitatis et defensio sententiae suae contra Cartesi anos.*

***Retour à Hanovre***

**1690** : En juin, Leibniz est à Hanovre.

**1691** : Nommé Bibliothécaire de Wolfenbuttel par le duc Anton-Ulrich.

Reprise de la correspondance avec Bossuet sur la réunion des Églises.

*Consultation sur les Affaires générales à la fin de la campagne de 1691.*

*De Legibus naturae et vera aestimatione virium motricium contra Cartesianos.*

Début des correspondances suivies avec les jésuites de Chine.

**1692** : Leibniz suit l'affaire du 91 Électorat jusqu'en octobre, où Ernest-Auguste obtient l'investiture électorale pour le duché de Hanovre.

Amitié avec l'Électrice Sophie, soeur de la princesse Élisabeth et de Louise-Hollandine, abbesse de Maubuisson.

Édit de tolérance de K'ang-hi en faveur de la religion chrétienne.

*Réflexions sur les différends de la religion* de Pellisson, avec les Lettres de Leibniz.

*De la chaînette, ou solution d'un problème fameux posé par Galilei.*

*Animadversiones in partem generalem principium cartesianorum.*

**1693** : Codex Juris Gentium Diplomaticus.

*Règle générale de la composition des mouvements.*

Projet d'une Théodicée.

**1694** : Rupture avec Bossuet.

*De philosophiae primae emendatione et notione substantiae.*

**1695/96** : *Système nouveau... et Eclaircissements*

*Dialogue effectif sur la liberté de l'homme et sur l'origine du mal.*

**1696** : Découverte, conjointement avec Newton et Jacques Bernoulli, de la ligne brachystochrone.

*Projet de l'éducation d'un Prince.*

**1697** : *De rerum originatione radicali.*

*Novissima Sinica.*

*Tentamen Anagogicum.*

Traduction de l'allemand du P. Spee : Foy, Espérance et Charité.

**1698** : *De ipsa Natura.*

Mort d'Ernest-Auguste, auquel succède son fils Georges-Louis.

***Hanovre, Berlin, Vienne, Hanovre.***

**1698** : Reprise des pourparlers iréniques entre les Églises protestantes, et de la correspondance avec Bossuet.

Amitié avec Sophie-Charlotte, reine de Prusse.

Leibniz circule entre Hanovre et Berlin.

***Discussion avec Gabriel Wagner.***

**1698/99 :** Querelles sur la priorité de l'invention du Calcul infinitésimal.

**1700 :** Fondation de la Société des Sciences de Berlin, sur un projet de Leibniz.

Leibniz fonde le *Monatlicher Auszug* qu'il confie à son secrétaire Eccard.

Publication de la traduction française de Coste de *l'Essay* de Locke.

**1701 :** Leibniz commence la publication de ses documents historiques.

Rupture définitive avec Bossuet.

*La justice encouragée contre les menaces et Les chicanes d'un partisan des Bourbons* (à propos de la succession d'Espagne).

**1702 :** Guerre contre la France et l'Espagne (alliance de l'Empire, de l'Angleterre et de la Hollande).

( ? ) Dialogue entre un cardinal et l'amirante de Castille relativement aux droits de Charles d'Espagne

**1703 :** *Nouveaux essais* (début de la rédaction).

Conversation sur la liberté et le destin.

**1704 :** Mort de Locke.

**1705 :** Considérations sur les principes de vie, et sur Les natures *plastiques*.

*Discours de la conformité de la foi avec la raison.*

Mort de Sophie-Charlotte, reine de Prusse.

**1706 :** Début de la Correspondance avec le P. des Bosses, s.j.

( ? ) Dialogue sur l'Etat de la Nation, mis en délibération dans la maison des Seigneurs, le 15 Nov 1705.

**1709 :** *Causa Dei asserta Per.iustitiam ejus.*

**1710 :** Recherches linguistiques.

## *Essais de Théodicée.*

**1711** : Rencontre avec le Tsar Pierre le Grand qui le nomme Conseiller privé.

**1712** : Leibniz part pour Vienne jusqu'en 1714; l'empereur Charles VI le nomme son conseiller particulier.

**1713** : ( ?) *Entretien de Philarete et d'Ariste (suite du premier entretien d'Ariste et de Théodore)*

**1714** : *Monadologie* (Principes de la philosophie).

*Principes de la nature et de la grâce.*

Mort du Duc Anton-Ulrich, puis de l'Electrice Sophie.

Le 12 août, Georges-Louis devient Georges I<sup>er</sup> d'Angleterre, qui refuse d'emmener Leibniz avec lui à Londres; celui-ci se réinstalle définitivement à Hanovre.

**1715** : *De origine Francorum.*

Correspondance avec Clarke.

**1716** : *Lettre à M. de Rémond sur la théologie naturelle des Chinois.*

14 novembre -. mort de Leibniz.

## **NOTES**

(1) Dans ce résumé, les références à ces deux auteurs ont été réduites. En appendice nous proposons une chronologie des dialogues leibniziens établie par C. Giolito.

(2) Voir, pour de telles investigations les travaux de D.Parocchia sur Platon : *La raison systématique. Essai d'une morphologie des systèmes philosophiques*, Paris, Vrin,1993 et de J. P. Desclée sur le *Proslogion* " La double négation dans l'*Unum argumentum* analysé à l'aide de la logique combinatoire ", *Le rôle de la négation dans l'argumentation et le raisonnement*, Travaux du cercle de recherches sémiologiques , Université de Neuchâtel, septembre 1991, n°59.

(3) Est visé ici le courant comprenant Heidegger, Gadamer, et, d'une autre façon, l'approche de Ricoeur critiquée en parallèle avec la conception de la textualité philosophique développée par J. Derrida. Critique résumée dans : " L'analyse du discours philosophique ", *Le discours philosophique*. Encyclopédie Philosophique Universelle, tome IV, sous la direction de J.F. Mattéi, Paris, PUF, 1998, pp. 1792-1810. Cette critique ne préjuge pas des tentatives conduites à Lille d'une herméneutique philologique soucieuse de renouveler ses méthodes et de retrouver ses racines en dehors de l'herméneutique philosophique. Cf. D. Thouard " Qu'est-ce qu'une 'herméneutique critique' ?", *Methodos*, n°2, 2002. La question d'une

compatibilité entre herméneutique critique et analyse du discours philosophique demeure ouverte.

(4) D. Maingueneau éd., *Les Analyses de discours en France. Langages*, n°117, mars 1995, Paris, Larousse.

Nous ne pouvons, dans cet article expliciter les problèmes épistémologiques et philosophiques que pose un tel projet d'une Analyse du discours philosophique. Pour une esquisse de légitimation voir l'article cité dans la note précédente ainsi que celui qui inaugure le n° de la revue *Langages* indiqué ci-dessous. Un groupe de travail réunissant linguistes et philosophes (Groupe de Recherche sur l'Analyse du Discours Philosophique) réfléchit sur ces questions depuis 1993. Diverse publications collectives proposent les résultats de cette recherche :

-*L'Analyse du discours philosophique*, F. Cossutta éd., *Langages*, N° 119, sept. 1995, Paris, Larousse.

-*Descartes et l'argumentation philosophique*, F. Cossutta éd coll. L'interrogation philosophique, dirigée par Michel Meyer. Paris, PUF, 1996.

-*Lire Bergson : le possible et le réel*. F. Cossutta éd, collectif du Groupe de Recherche sur l'analyse du discours philosophique, coll. La Librairie du Collège International de Philosophie, Paris, PUF, 1998.

-*Le discours philosophique*. Encyclopédie Philosophique Universelle, tome IV, sous la direction de J.F. Mattéi, Paris, PUF, 1998. (7 Contributions des membres du groupe dans la partie 3 : Les formes de la philosophie).

-*La polémique en philosophie (la polémique philosophique et ses mises en discours)*, M. Ali Bouacha, F. Cossutta, éd., avec le concours du Centre Bachelard de Recherches sur l'Imaginaire et la Rationalité, Editions Universitaires de Dijon, Dijon, 2000.

-*Le genre dialogue en philosophie*, F. Cossutta éd, (édition italienne en préparation).

-*La fiction des philosophes* (en préparation).

Voir également :

*La forme-dialogue chez Platon. Evolution et réceptions*, F. Cossutta, M. Narcy éd., Grenoble, J. Millon, 2001.

(5) Dans le volume dirigé par D. Maingueneau signalé dans la note précédente, voir : " L'Analyse des discours constitutants ", op. cit ; pp. 112-125.

(6) D. Maingueneau, dans ces travaux consacrés au discours philosophique, prête une attention toute particulière au premier de ces aspects : " Texte philosophique, énonciation et institution ", *Le discours philosophique*. Encyclopédie Philosophique Universelle, tome IV, sous la direction de J.F. Mattéi, Paris, PUF, 1998, pp.1810-1820.

(7) Parler d'un dialogisme *fonctionnel*, est une façon d'indiquer une conception qui trouve ses sources chez Bakhtine.

Tout en reconnaissant une certaine universalité à un dialogisme qui , dès lors, est une dimension constitutive du discours humain, elle n'en fait pas une dimension normative à priori qui trouverait son fondement dans une pragmatique transcendantale, comme c'est le cas chez K.O.Appel. (cf. étude à paraître : " Pour une critique sceptique de la pragmatique transcendantale ").

(8) Pour un inventaire et un classement de ces grandes formes cf. S. Guellouz *Le dialogue*, Paris, PUF, 1992.

(9) Pour une étude récente des phénomènes endophasiques, voir, sur le monologue intérieur dans les écrits de Sartre, G. Philippe *Le discours en soi. La représentation du discours intérieur dans les romans de Sartre*. Paris, Honoré Champion, 1997.

(10) Les formes du dialogue intérieur ou du monologue peuvent donner lieu à une étude comparable à celle que nous proposons ici pour le dialogue. Sur le statut du soliloque, de la méditation et des pensées : " Dialogue intérieur et controverse avec soi-même ". Actes du colloque Dimensioni della soggettività, (Pisa-Lucca septembre 2001), à paraître.

(11) Il existe une association internationale d'étude des controverses, dirigée par M. Dascal, l'IASC :  
<http://spinoza.tau.ac.il/hci/dep/philos/iasc>

(12) Voir la présentation de Y. Belaval, à la *Confessio philosophi (la profession de foi du philosophe)*, Paris, Vrin, 1970, pp. 19-20.

(13) Ed Gerhart, t. 1, p.321. (cité par Y.Belaval, op. cit., pp. 15-16).

(14) G. Gruat *Jurisprudence universelle et théodicée selon Leibniz*, Paris, PUF, 1953.

(15) J.-M. Schaeffer *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, 1989.

(16) Nous détournons ici la terminologie de Hjelmslev. La généalogie de ces oppositions catégorielles pourrait aussi bien remonter de Hjelmslev à Husserl, de celui-ci à Leibniz, puis Aristote.

(17) Nous démarquons volontairement le titre du livre de J. T. Desanti. Nous ne prenons pas parti ici sur la question du statut ontologique de telles idéalités philosophiques (statut matérialiste dans un contexte althusserien, statut idéaliste pour Gueroult ou Vuillemin) , mais nous prenons acte de ce que, du point de vue des philosophies observées, elles sont toujours présupposées comme une modalité fonctionnelle de la mise en discours et, a fortiori, de la mise en texte de la philosophie. Notons que, de plus, chaque philosophie, matérialiste ou idéaliste, empiriste ou innéiste, doit thématiser la propriété qui lui est donnée de se référer à elle-même, en fonction de ses propres catégories ontologiques. (voir, par exemple, la façon dont Marx est conduit à thématiser les conditions historiques et sociales de production de son propre système de pensée dans l'introduction à la *Contribution à la critique de l'économie politique*.)

(18) Ces questions du " formatage " textuel et du devenir œuvre d'une doctrine ont été abordées dans nos travaux sur Descartes et Bergson. Cf. : " L'œuvre de Bergson, une "création continue d'imprévisible nouveauté" ? ", *Lire Bergson : " le possible et le réel "*, op. cit. pp. 49-100.

(19) Cossutta, " Dimensions dialogiques du discours philosophique : les Dialogues de Platon ", *Le Dialogique*, J.C. Beacco, D. Luzzati, M. Murat, M. Vivets éditeurs, Paris, Berne, Peter Lang, p.27-45.

(20) On peut imaginer une philosophie qui se voudrait multi-forme ou au contraire in-forme et refuserait toute exposition canonique, ou inversement une philosophie qui refuserait tout

réinvestissement générique, comme le laisse présager la solidarité totale entre la métaphysique de Spinoza et son exposition *more geometrico*.

(21) Alain Lhomme : " L'éducation de Pamphile ou le théâtre de la raison sceptique. Essai d'une analyse dialogique des Dialogues sur la religion naturelle ", *Le dialogue, un genre philosophique*, (A paraître).

(22) Nous mettons entre parenthèse ici les problèmes de datation, les commentateurs de s'accordant pas sur le fait de savoir si ce texte est antérieur ou postérieur aux *Méditations*. Sur ce point voir E. Lojacono : " La recherche de la vérité par la lumière naturelle : enjeux philosophiques de la datation ", *La nouvelle république des lettres*, n°1, 1999 .

(23) Un article de J.M. Beyssade montre à quel point le problème de la forme et du mode d'exposition des *Principes* est complexe : " L'ordre dans les *Principia* ", *Les études philosophiques*, n°4, 1976, pp.387-403.

(24) Cette hypothèse est développée dans Cossutta : "Anticipation réceptives et reconfigurations doctrinales dans l'œuvre de Descartes : le cas du dialogue inachevé La recherche de la vérité par la lumière naturelle", *Descartes : reception and disenchantment*, M. Dascal and Y. Senderowicz, eds., University Publishing Projects, Tel-Aviv, 2000.

(25) Il faudrait nuancer ce jugement. Voir aussi le point de vue de C. Giolito sur cette question dans : " L'œuvre dialogue de Leibniz ", dans Cossutta éd. 2002.

(26) Sur la nature de cette liaison, voir D. Maingueneau, *Le contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Dunod, 1993, chapitre 6 : La scénographie.

(27) Liste des dialogues leibniziens établie par C. Giolito dans l'appendice à son article : " L'œuvre dialogue de Leibniz ", à paraître dans F. Cossutta, éd. *Le dialogue, un genre philosophique* (en italien, à Turin, 2002). Nous ajoutons aux dialogues philosophiques proprement dits, certains textes fortement dialogiques, restitutions de conversations ou traduction de dialogue.